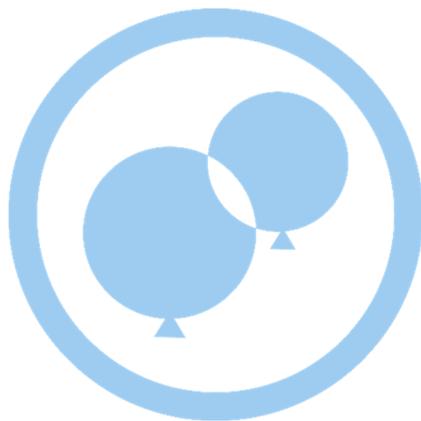




PROJET EDUCATIF 2020-2022

**Accueil Collectif de Mineurs
Les Herbiers**



ENFANCE
Bien grandir

JANVIER 2020

Le **projet éducatif** est une démarche conduisant à un document de référence et qui définit les orientations éducatives pour les trois années à venir **2020, 2021, 2022**. Il sera revu au terme de cette période.

Dans ce cadre, l'association (loi 1901) **Familles Rurales Les Herbiers** est soucieuse de poursuivre et compléter l'action éducative des parents auprès de leurs enfants pendant les périodes de périscolaire et de vacances scolaires. Elle intervient dans le domaine de l'éducation populaire, en se donnant comme principal moyen la gestion et/ou la promotion d'accueils de loisirs.

Le présent document a pour objet de définir

1. Les objectifs éducatifs
2. Les modalités de fonctionnement
3. La description du public accueilli (effectif/âge)
4. Les locaux et lieux d'accueil,
5. Les modalités de prise en compte des rythmes journaliers, les journées types
6. La composition de l'encadrement
7. Le type d'activités proposées
8. Le rôle de l'animateur
9. Les modalités de mise en œuvre du « vivre ensemble »
10. Les modalités générales d'évaluation
11. L'implication des parents dans la vie des ACM

Préambule :

Les enfants sont des adultes en devenir. Accueillir les enfants hors de leur espace familial, c'est créer pour eux un lieu avec des repères en garantissant une **sécurité physique, affective morale et psychologique** et, en développant leur **autonomie**, leur sens de **la citoyenneté** et de **la solidarité**. **L'épanouissement de l'enfant**, tant physique que psychologique, est **au cœur** des préoccupations **de l'association**. Toutes les activités proposées sont basées sur les principes du jeu, du loisir et surtout du plaisir.

1. Les objectifs éducatifs

Les objectifs éducatifs ci-après ont été choisis par la commission ACM composée de bénévoles de parents des ACM à l'année lors d'une rencontre en janvier 2020.

Les parents bénévoles participent à la construction et donnent une orientation éducative. Ils sont le socle de fonctionnement et de réflexion – tout cela dans l'état d'esprit de l'association précisé en introduction.

La réflexion des bénévoles ACM s'est basée sur :

- Le projet éducatif actuel.
- Les souhaits des parents bénévoles en termes d'orientations éducatives et le sens donné à nos ACM.

Prendre plaisir

Développer la solidarité

Respecter l'autre et ses différences

Apprendre à vivre ensemble

Développer la citoyenneté, la démocratie, le développement durable

Promouvoir la santé et le bien-être

Ces objectifs éducatifs seront déclinés plus précisément dans les différents projets pédagogiques de chaque période (périscolaire, le mercredi, les vacances) et de différentes tranches d'âges (3/5 ans et 6/11 ans) au travers d'objectifs pédagogiques et des actions.

2. Modalités de fonctionnement

Tous les jours d'école : 7 h à 9 h et de 16h30 à 19h. Il est possible de prendre un petit-déjeuner jusqu'à **7h50**. Un goûter est systématiquement servi à **16h30**.

Les mercredis et petites vacances : horaires du matin et du soir de **7h à 9h** et de **17h à 19h**. Accueil à la journée de 9h à 17h avec un repas servi vers **12h** et un goûter vers **16h**. Le repas est facultatif et prévu selon la demande des parents. Accueil à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.

Tous les jours durant la période estivale des vacances scolaires : Un accueil péricentre se fait de **7h à 9h** et de **17h à 19h**. Il est possible de prendre un petit-déjeuner jusqu'à **8h** (péricentre). Un goûter est systématiquement servi vers **16h30**. Le repas est facultatif et prévu selon la demande des parents.

Petites vacances : Accueil à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.

Eté : Accueil à la journée

Les inscriptions se font par demi-heure en périscolaire (temps scolaire) et péri (mercredis, vacances) et à la journée ou demi-journée, avec ou sans le repas, le mercredi et pendant les vacances (sauf l'été).

Mini-séjours :

Pendant la période d'été, des mini-séjours sont proposés aux enfants de 6/7 ans, 8/11 ans. Un accueil péricentre se fait de **7h à 9h** le jour du départ et de **17h à 19h** le jour du retour.

Organisation des inscriptions pour les accueils de loisirs à l'année :

Les accueils sont ouverts à tous les enfants sans discrimination.

Nos accueils de loisirs accueillent des enfants dès leurs scolarisation et jusqu'à 11 ans.

L'inscription à l'accueil de loisirs est obligatoire.

Elle se fait en plusieurs étapes :

- Un premier RDV avec la directrice du site concerné où un dossier administratif est constitué. Lors de ce RDV une visite des locaux est proposée.
- Après l'obtention d'un code d'accès personnel, une inscription via le Portail Famille est obligatoire : importation des données du profil de la famille (identité de la famille et des enfants école fréquentée, classe...).
- Modalités d'inscriptions de réservation des périodes : **VIA LE PORTAIL FAMILLES**, les familles peuvent réaliser leurs demandes d'inscription. Un guide d'utilisation est disponible.
- Une confirmation d'inscription reprenant les demandes validées ou non est envoyée par mail après chaque demande.
- Un règlement intérieur est à signer par les familles.

Des permanences d'inscription sont proposées pour les mini-séjours.

Le budget des ACM

L'association détermine un budget annuel de fonctionnement pour les ACM, qui comporte les différents postes de dépenses et de recettes.

Pour favoriser l'accueil de toutes les familles, des tarifs incluant le quotient familial différents sont proposés.

3. Description du public accueilli

Chaque année nous accueillons environ 700 enfants de 3 à 11 ans.

Accueils de loisirs :

LES DIABLOTINS Rue Michel Favreau CAE du Brandon en période scolaire 3/11 ans, l'été les 3/7 ans. **90 places**

LES BOUT'CHOUX Rue du Bois Joly CAE d'Ardelay en période scolaire 3/11 ans, l'été les 3/7 ans. **70 places**

LES FUTES Rue des Bénédictins en période été pour les 8/11 ans. **60 places**

Accueil péri scolaire :

APS LE PETIT BOURG Rue des Bénédictins 3/11 ans. **90 places**

APS ECOLE ST JO Rue St Exupéry 6/11 ans. **36 places**

Des petits groupes

Les enfants sont répartis en groupes par tranche d'âge. Nous souhaitons mettre en avant la vie quotidienne en collectivité. Il nous faut ainsi privilégier un fonctionnement en petits groupes d'âge homogènes qui permet à chaque enfant de vivre à son rythme et d'entretenir des relations privilégiées avec les autres enfants comme avec les animateurs.

Le petit groupe, sécurisant, permet à l'enfant de trouver plus facilement ses repères et une place parmi les autres. Ils sont ainsi répartis en trois groupes en fonction de leur âge et donc de leurs besoins, intérêts et rythmes de vie : les 3-5 ans ; 6-7 ans et les 8-11 ans.

Une souplesse de fonctionnement

Il reste néanmoins important pour nous, de permettre aux enfants d'âges différents de se rencontrer et de vivre certains moments ensemble. Les petits et grands sont conviés sur des temps d'activités communs durant lesquels seront valorisés les compétences de chacun quel que soit son âge.

La rencontre de ces groupes permet aux plus jeunes d'appréhender plus facilement le prochain passage dans le groupe des plus grands...

Nous souhaitons aussi un partage des temps d'accueil sur les différents sites, c'est-à-dire mettre en place des journées à thème regroupant sur un même site un groupe de 3-5 ans ou un groupe de 6-11 ans.

4. Les locaux et lieux d'accueil

Les accueils collectifs de mineurs sont soumis à un agrément des locaux par la **Protection Maternelle Infantile** et la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale N° 085ORG0059**.

L'association Familles Rurales Les Herbiers gère plusieurs ACM.

Accueils de loisirs :

LES DIABLOTINS Rue Michel Favreau // **LES BOUT'CHOUX** Rue du Bois Joly // **LES FUTES ETE** Rue des Bénédictins

Accueil péri scolaire :

APS LE PETIT BOURG Rue des Bénédictins // **APS ECOLE ST JO** Rue St Exupéry

Les bâtiments mis à la disposition de l'association par la mairie permettent d'organiser les ACM dans des locaux adaptés et sécurisés.

Les bâtiments sont organisés de la manière suivante :

Les Diablotins :

- Un hall d'accueil
- Un bureau de travail : pour la direction
- Une salle pour les animateurs
- Des sanitaires
- Deux salles pour les enfants de moins de 6 ans
- Une salle de sieste
- Une salle pour les enfants de plus de 6 ans
- Une salle de temps calme/bibliothèque
- Un office cuisine
- Une salle de restauration
- Deux cours et un espace vert clos et aménagé avec des jeux extérieurs

Les Bout'choux :

- Un hall d'accueil
- Deux bureaux de travail : pour la direction et pour la directrice coordinatrice
- Des sanitaires
- Deux salles pour les enfants de moins de 6 ans
- Une salle de sieste
- Deux salles pour les enfants de plus de 6 ans
- Une salle de temps calme/bibliothèque
- Un office cuisine
- Deux cours aménagées avec des jeux extérieurs

APS LE Petit Bourg

- Une salle pour les enfants de moins de 6 ans
- Deux salles pour les enfants de plus de 6 ans
- Un coin cuisine
- Un bureau de travail : pour la direction
- Des sanitaires
- Une cour

APS Ecole St Jo

- Deux salles pour les enfants de plus de 6 ans
- Des sanitaires
- Une cour

Lieu d'accueil des mini-séjours

Nous proposons tous les ans un lieu différent pour l'accueil des mini-séjours, nous possédons plusieurs tentes et un barnum de 40m2. Un projet pédagogique spécifique est attribué à chaque séjour.

5. Les modalités de prise en compte des rythmes journaliers, les journées types

Rythme

L'équipe sera soucieuse du rythme biologique de chaque enfant et devra rester disponible tout au long de la journée, rester à l'écoute de chacun.

N'oublions pas que le temps des vacances est aussi celui du repos. Beaucoup d'enfants tiennent un rythme effréné durant la période scolaire (accueil périscolaire, école, accueil de loisirs, sport...).

Les plus jeunes peuvent bénéficier d'un véritable temps de sieste après le repas. Le lever est échelonné afin de permettre à chaque enfant de se reposer autant qu'il le souhaite.

Organisation des repas

Le repas est un temps convivial, de partage et d'échange. L'organisation de ce temps doit être prévue pour favoriser la communication entre les enfants et entre enfants et adultes, pour encourager l'initiative, et pour appréhender sereinement la découverte alimentaire avec un animateur, si possible, par table avec les enfants.

L'organisation globale des ACM

Tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, diverses activités manuelles, artistiques, de découverte collective ou individuelle sont proposées et laissées au libre choix de l'enfant en fonction des périodes de l'année. Elles sont regroupées par thèmes. Des sorties peuvent aussi être proposées en période de vacances. Un programme présentant toutes ces activités est disponible sur le site famillesrurales-lesherbiers.org

Temps d'accueil :

Péri scolaire : de 7 h à 9 h et de 16 h 30 à 19 h **Mercredi :** de 9 h à 17 h (temps d'accueil péri extrascolaire de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h)

Extrascolaire : de 9 h à 17 h (temps d'accueil péri extrascolaire de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h) ; accueil à la demi-journée et/ou à la journée

Extrascolaire été : de 9 h à 17 h (temps d'accueil péri extrascolaire de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h) ; accueil à la journée

Journée type accueil périscolaire

7h00 * accueil individualisé des enfants. Possibilité de petit-déjeuner. Activités calmes

8h45 * les enfants sont conduits à l'école



16h25 16h35 * les enfants sont récupérés dans leur classe

16h40 17h15 * goûter

17h15 19h00 * temps de jeux et activités, devoirs individualisés, accueil des parents pour le retour en famille

Journée type accueil de loisirs

7h00 9h00 * accueil individualisé des enfants. Possibilité de petit-déjeuner. Activités calmes.

9h00 10h00 * présentation de la journée et des ateliers et activités

10h00 11h45 * temps d'activités et de jeux

11h45 12h00 * hygiène

12h00 13h15 * déjeuner

13h15 15h30 * temps calme adapté à l'âge de l'enfant (sieste pour les 3/5 ans)

14h00 16h30 * temps d'activités et de jeux

16h30 17h00 * goûter

17h00 19h00 * jeux calmes, accueil des parents pour le retour en famille.

6. La composition des équipes

L'équipe encadrante est diplômée selon la réglementation en vigueur des accueils collectifs de mineurs, elle est composée de :

La directrice coordinatrice : DEJEPS

La directrice-coordinatrice coordonne, assure et anime le réseau d'informations. Elle est le lien avec l'association.

Les Diablotins :

- La directrice : DEJEPS
- Les animateurs : BPJEPS, BAFA, CAP Petite Enfance
- Des stagiaires animateurs : en cours de formation BAFA, CAP Petite Enfance...
- L'agent de service

Les Bout'choux :

- La directrice : BAFD
- La directrice adjointe : BAFD
- Les animateurs : BAFA, CAP Petite Enfance
- Des stagiaires animateurs : en cours de formation BAFA, CAP Petite Enfance...
- Des stagiaires école
- L'agent de service

APS LE Petit Bourg

- La directrice : BAFD
- Les animateurs : BAFA, CAP Petite Enfance
- Des stagiaires animateurs : en cours de formation BAFA, CAP Petite Enfance...
- Des stagiaires école
- L'agent de service

APS Ecole St Jo

- La directrice : BAFD
- Les animateurs : BAFA, CAP Petite Enfance
-

Les directrices de sites accueillent, conseillent les familles. Elles gèrent l'administratif, le personnel et les finances. Des animateurs occasionnels et des stagiaires viennent renforcer l'équipe pendant toute l'année. Sur chaque site assure l'entretien des locaux et le service de restauration.

Un entretien d'évaluation individuel avec le personnel d'animation est programmé chaque année afin d'apprécier le travail de chacun et de prendre en compte les demandes de formation. Cet entretien est proposé par la direction du site et la directrice coordinatrice.

7. Le type d'activités proposées

La vie quotidienne d'un enfant est bien remplie. Entre la famille, l'école, l'accueil de loisirs, les activités extra scolaires, un enfant n'a plus tellement le temps de flâner, de paresser...

Cependant, les loisirs constituent un environnement participant à l'évolution et à la construction identitaire de l'enfant. L'accueil de loisirs est un espace qui cherche à marquer sa différence avec l'école. Les modèles pédagogiques utilisés à l'école sont en effet plutôt du type "faire faire" et "donner à faire" alors que dans les loisirs collectifs on peut développer d'autres types de relation comme "le faire avec" et "le laisser faire".

Pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir l'expérimentation et l'imaginaire.

Donner un choix d'activités entre : intérieur/extérieur, calme/ tonique, seul/en groupe, temps courts/temps long. Les activités proposées doivent répondre aux souhaits des enfants.

Un large panel d'activités permet à chaque enfant de trouver une activité qui lui plait et dans laquelle il peut pleinement s'épanouir.

- Valoriser et encourager les enfants dans leurs activités, quel que soit le résultat.
- Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant. Avoir une attitude positive.
- Faire que chaque moment de la journée soit synonyme de bien-être.

L'équipe d'animation privilégiera la fabulation pour les plus jeunes.

Les enfants sont associés dans le fonctionnement de la vie du centre en apprenant les tâches de la vie quotidienne : participer au rangement...

L'équipe d'animation met en place des rituels pour un meilleur repérage dans le temps (passage aux toilettes, réunions d'enfants, repas...).

Les animateurs doivent rester à l'écoute des enfants et de leurs envies, puis accompagner l'enfant dans les projets qu'il souhaite vivre. L'enfant peut ainsi bénéficier de moyens et d'une aide technique appropriée.

Les enfants ne souhaitant pas faire d'activités pourront s'orienter vers les coins aménagés (dînette, jeux ludiques, d'imitation et de construction...). Un espace calme sera également à leur disposition pour permettre à chacun d'aller se reposer quand il en éprouve le besoin.

L'équipe d'animation a le souci d'adapter l'aménagement des espaces en fonction de chaque tranche d'âge (taille du mobilier, fléchage des lieux, accessibilité aux matériels et aux jeux...) et cet aménagement doit être suffisamment riche pour éveiller de nouvelles activités.

L'aménagement est réfléchi pour permettre un rangement simple et identifiable par les enfants.

Pour que cela fonctionne, le personnel se rencontre pour établir un programme d'animation commun pour les mercredis et les petites vacances scolaires.

8. Le rôle de l'animateur

Tous les animateurs viennent d'horizons différents avec des conceptions de l'animation (et de l'éducation), des expériences, des savoir-être et des savoir-faire qui peuvent être bien différents... Mais chaque différence est un atout qu'il nous suffit d'exploiter afin de répondre aux besoins et envies de chaque enfant.

En contact permanent avec les enfants dont on lui confie la charge, l'animateur veille à leur sécurité physique, morale, affective et construit des relations de qualité avec eux. Il a un rôle éducatif dans l'apprentissage de la vie en collectivité.

Il permet aux enfants de s'amuser et de découvrir de nouvelles activités en mettant en œuvre des animations de qualités adaptées aux espaces disponibles, aux rythmes et besoins des enfants.

L'animateur périscolaire participe au sein d'une équipe à la mise en place du projet pédagogique et doit être force de proposition. Pour une équipe soudée et cohérente face aux différents acteurs, l'animateur doit respecter, observer les décisions prises en équipe. Il sait également se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.

L'animateur se place en position d'accompagnateur : il guide l'enfant en évitant de faire à sa place (exemple : couper sa viande, s'habiller, se laver...).

Le nombre d'animateurs doit être suffisant pour favoriser les relations privilégiées avec les autres enfants et les adultes.

Sécurité

Chaque animateur sera soucieux d'assurer la sécurité physique et affective de l'enfant par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect de l'autre, et sa vigilance.

L'animateur a la capacité de dispenser les premiers soins d'urgence aux enfants et d'alerter les secours en cas de besoin. Les animateurs ont une formation aux premiers secours.

Des exercices d'évacuation sont réalisés dans l'année sur chaque site.

L'équipe d'animation aura à cœur de sensibiliser le public aux dangers de la route, aux dangers domestiques, et à tous les dangers extérieurs (exercices intrusion-attentats) en proposant des activités d'informations, de communication, de sensibilisation, de préparation des enfants avant un exercice.

Hygiène et santé

Accompagner les enfants dans la continuité des réflexes de l'hygiène (lavage de mains après usage des toilettes, avant et après le repas, etc.)

Comprendre et respecter les règles d'hygiène et de santé en proposant des activités sur ces thèmes.

Alimentaire

Respecter les notions d'équilibre et de découverte alimentaire durant les repas ou lors d'activités sur ce thème.

Faire découvrir la diversité et l'équilibre alimentaire.

9. Les modalités de mise en œuvre du « vivre ensemble »

Faire en sorte que chaque enfant puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres enfants et adultes, que ce soit par la parole ou par les langages non-verbaux.

Construire des règles simples en s'appuyant sur des valeurs de justice, de solidarité, d'entraide, dans la vie quotidienne et les activités.

Apprendre à l'enfant à résoudre les conflits sans avoir recours à la violence.

Faire en sorte que les enfants intègrent la notion de respect : respect des enfants, des adultes, des règles de vie, du matériel, des locaux...

Mettre en place un fonctionnement en petits groupes d'âge homogènes afin que les besoins et envies de chacun soient respectés et que soient valorisées, à la fois, les richesses de chacun et du collectif.

Ce n'est souvent qu'à partir d'un petit groupe sécurisant que l'enfant pourra être reconnu en tant que personne et aller à la rencontre des autres.

Mettre en place des temps d'échange avec les enfants. Ces temps formels permettent aux enfants de se retrouver tous ensemble au sein de leur groupe : pour découvrir les activités de la journée, pour rencontrer de nouveaux visages, pour rappeler les règles de vie, pour échanger sur les thèmes de leur choix, pour évaluer les activités...

Favoriser les échanges, en mettant en avant les notions :

*de partage (maison de retraite, accueil de jour, voisinage...)

*de solidarité (Téléthon, Associations caritatives...)

*participation au projet mené par l'IME.

Favoriser l'accueil d'enfants porteurs de handicap

La rencontre avec la différence est bénéfique aussi bien pour les enfants valides que pour les enfants porteurs de handicap, en termes d'éducation à la vie collective et de développement individuel.

L'arrivée de ces enfants est prévue à l'avance et organisée entre les familles et la direction pour permettre à l'enfant une bonne intégration.

- Favoriser l'intégration de l'enfant et l'accès aux loisirs.
- Mettre en place toutes les conditions pour que l'enfant participe aux activités et aux sorties.
- Favoriser les échanges et les contacts entre les enfants.
- Echanger avec les familles sur les conditions d'accueil (mise en place d'un PAI Projet d'Accueil Individualisé...).

Les animateurs responsables de l'enfant et le directeur doivent se rencontrer pour préparer l'arrivée de l'enfant.

Pour permettre à l'enfant de bien vivre sa journée, l'animateur doit rester à l'écoute de l'enfant afin de détecter des signes de lassitude, de fatigue, d'incompréhension.

- Donner son avis à travers des temps mis en place en début ou en fin de journée.
- Adapter l'activité en fonctions des capacités, de son niveau de compréhension et/ou des capacités motrices, intellectuelles de l'enfant.

L'activité sera un temps de jeu favorisant l'entraide, l'échange. L'enfant porteur de handicap peut aussi faire l'expérience du groupe. Se rappeler que l'activité n'est pas une finalité en soi.

Favoriser les activités de plein air

Les activités de découverte de l'environnement proche, constituent d'une part, un support motivant. Elles sont des occasions d'apprentissage du respect de l'environnement.

D'autre part, l'utilisation de matériaux naturels ou de récupération est l'occasion de porter un nouveau regard sur ces objets considérés comme anodins et inutiles, et de briser la logique de consommation d'activités sophistiquées.

- Mettre en place auprès des enfants comme des adultes une éducation à l'environnement dans les activités et dans la vie quotidienne (tous les moments de la vie quotidienne sont sources de sensibilisation concrète à des questions environnementales : eau, déchets, bruit, consommation, alimentation, énergies...).
- Faire le tri sélectif. Recycler, apprendre à ne pas gaspiller (papier...).
- Proposer des cycles ludiques et des activités faisant appel à leur esprit citoyen et à leur curiosité autour de la découverte de la nature, de l'environnement local (Club Nature, une fois par mois, animé par un animateur nature de l'association La Cicadelle, pour les 7/11 ans), à la sensibilisation au recyclage des déchets.

Dans l'idéal, les déplacements se font à pied ; en ce qui concerne les transports en car nous essayons de mutualiser nos sorties avec d'autres accueils de loisirs Familles Rurales.

10. Les modalités générales d'évaluation

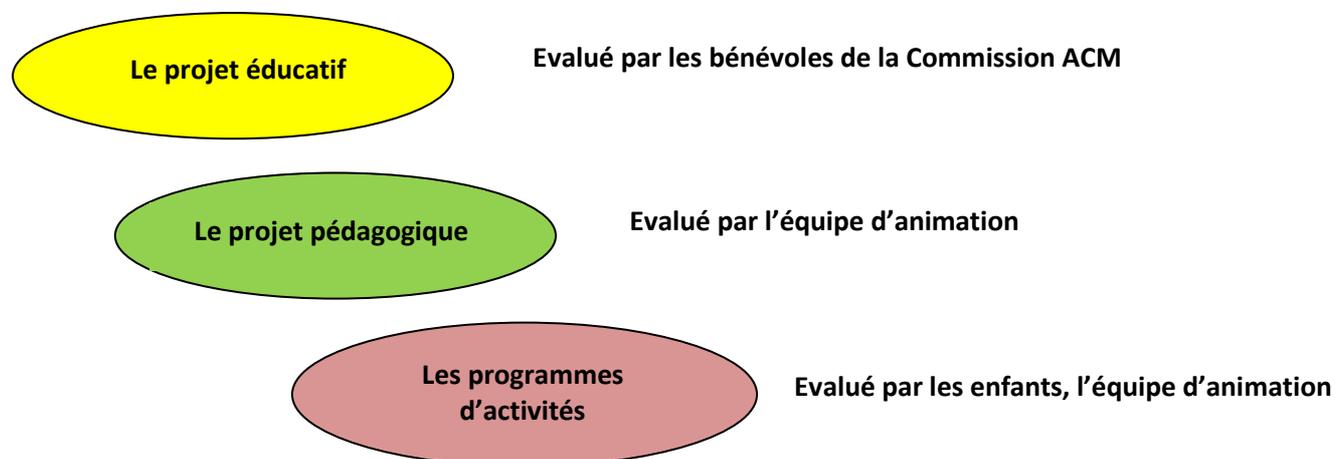
A chaque projet son évaluation afin de cerner l'impact de nos actions sur nos objectifs éducatifs.

Cela nous permet aussi de pouvoir rebondir sur de nouveaux axes par la suite.

Les activités proposées doivent porter un sens éducatif, une orientation. Cela nous évitera de proposer que des activités de consommation ou des activités qui ne répondraient pas à nos objectifs éducatifs ou aux valeurs portées par Familles Rurales.

Les objectifs éducatifs seront évalués tous les ans au vu de toutes les activités écoulées dans l'année.

Les équipes d'animation prévoiront dans leurs projets pédagogiques une réelle méthode d'évaluation pour s'assurer de l'efficacité de nos actions.



Organiser des moments avec les enfants (ex : tableau j'aime/je n'aime pas) et les parents pour échanger sur la qualité des services rendus.

Des réunions de l'équipe d'animation sont programmées une fois par semaine pour faire le point sur la semaine en accueil périscolaire et le mercredi.

Un bilan collectif est demandé à l'équipe après chaque période de vacances scolaires permettant d'évaluer les activités, les objectifs pédagogiques atteints et le vécu de l'enfant.

Ces bilans et évaluations continus permettent de corriger, recadrer, améliorer.

11. L'implication des parents dans la vie des ACM

Nous considérons en effet que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social.

L'implication des parents passe par la sollicitation de leur esprit solidaire et citoyen :

- Faire des propositions, apporter des idées
- Partager les savoirs et savoir-faire des parents et grands-parents, en tant qu'acteurs au sein de l'équipe pédagogique, par l'animation des ateliers (cuisine, musique, peinture, confection de déguisement, jardinage...)
- Réaliser des activités en invitant les parents : expo photos relatant les temps forts, projection de courts métrages réalisés par les enfants, cafés-rencontres...

Les temps d'accueil du matin et du soir sont évidemment des moments privilégiés pour l'équipe pédagogique de rencontrer les parents. Il est important de pouvoir créer un lien avec eux, une relation de confiance est indispensable entre les co-éducateurs de leur enfant.

L'association souhaite associer les parents aux actions éducatives mises en place et affiche clairement que la structure n'est pas seulement un mode de garde.

Elles sont invitées à participer à l'organisation des accueils par le biais de la commission ALSH/Péri scolaire, à participer à l'Assemblée Générale ...

Elles sont sollicitées pour toutes autorisations (sorties, veillées...)

Elles sont informées en cas de difficultés avec leur enfant et sollicitées pour rappeler à celui-ci le fonctionnement de la structure.

Plusieurs outils d'informations sont utilisés en direction des familles : site internet de l'association, newsletter, panneaux d'affichages à l'entrée, tracts présentant le programme d'activités et les tarifs.

Conclusion

L'Association Familles Rurales accueille tous les enfants dans un cadre adapté à leurs besoins en respectant le rythme de chacun. L'accueil de loisirs est avant tout un lieu ludique de découvertes éducatives visant à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et de son apprentissage à la vie sociale.

Nous formons une équipe compétente, vivante et dynamique soucieuse d'offrir un service de qualité. Ensemble, nous veillons à maintenir un cadre de travail agréable. Vos idées, vos remarques, vos suggestions et vos commentaires sont précieux pour nous. N'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations.